



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Montée du niveau du lac – avis de prudence

Le Conseil communal appelle à la prudence et déconseille la baignade aux habitué·e·s suite à la montée du niveau du lac

Faisant suite aux importantes précipitations de ces dernières semaines, un avis de prudence est signalé. Les mesures de sécurité ont été prises par les services communaux en collaboration avec l'Organe de Conduite Régional du Littoral (OCRg).

Il s'agit notamment de la fermeture de certains secteurs sur les rives du lac afin d'en interdire l'accès aux promeneur·euse·s. La baignade est fortement déconseillée jusqu'à nouvel avis.

Les stations de pompage situées dans les zones inondées ou inondables ont été sécurisées par le Service technique communal.

Les locataires d'une place d'amarrage dans les ports de Bevaix, Saint-Aubin-Sauges et Vaumarcus ont été informé·e·s de la situation afin qu'ils/elles puissent prendre les mesures nécessaires pour protéger leur bateau.

Nous rappelons enfin qu'il est de la responsabilité des propriétaires de protéger au mieux leur habitation en cas de risque d'inondation.

Nous remercions les habitant·e·s de respecter les recommandations émises par l'OCRg et le Conseil communal.

La Grande Béroche, le 15 décembre 2023

Le Conseil communal

Contact : M. Hassan Assumani, suppléant du chef du dicastère de la sécurité
Hassan.Assumani@ne.ch, 032 886 52 00